



Demande de nationalité française

Par **hadil**, le **31/10/2011** à **17:47**

bonjour;

c'est mme latifa née le 11/12/1980 à douai et j'y suis restée jusqu'à 1986 car mon pere nous a obligé à retourner au maroc du fait que sa mere était mourante et depuis on est restés rester au maroc;

je tiens aussi à vous informer que ma mere depuis l'age de 12ans est installée en france;elle a eu toute sa vie en france jusqu'au 1986;sacchant que toute sa famille est restée en france et sont de nationalité française"ses freres et soeurs" ainsi que mes deux soeurs à moi;comme je tiens à vous dire que l'année dernière j'ai passé mes vacances en france avec un visa touriste et cette année j'ai accouché à aubervilliers paris un garçon qui a eu sa nationalité française c'était le 11/03/2011/

je suis infirmiere diplômée d'etat;je parle le français couramment et je desire fortement avoir la nationalité française pour retourner en france vu que je me sens pas chez moi ici;je suis loin de mes oncles et tante;loin de mes soeurs;je souffre toute seule ici alors s'il vous plait dites moi si j'ai le droit d'avoir la nationalité française

Par **Domil**, le **31/10/2011** à **18:18**

Le fait d'être née en France ne vous donne pas la nationalité française, il faut toujours y être à sa majorité. Est-ce que l'un de vos parents est né en France ?

Le fait d'avoir un enfant français ne vous donne pas droit à la nationalité

Par **hadil**, le **01/11/2011** à **18:55**

non mes parents sont nés au maroc mais ma mere est parti en france dès l'age de 12ans donc elle vecu presque toute sa vie en france